Saint-Paul
d'Abbotsford

Aux personnes et organismes de Saint-Paul-d'Abbotsford

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation

Aux personnes intéressées par la modification du Règlement 612-2018 sur le zonage

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford:

QUE lors de la séance ordinaire tenue le mardi 1er octobre 2024, le conseil de la Municipalité de Saint--Paul--d'Abbotsford a adopté le projet de règlements suivant :

a) PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 706-2024 MODIFIANT LE *RÈGLEMENT DE ZONAGE 612-2018 AFIN D'AUTORISER LE LOGEMENT SUPPLÉMENTAIRE A LA ZONE H-68*

QU' une assemblée publique de consultation aura lieu le 22 octobre 2024 à 18 h 30, à l'hôtel de ville de Saint-Paul-d'Abbotsford, situé au 980, rue Principale Est;

QUE le règlement ci-haut mentionné est disponible pour consultation au bureau municipal de Saint-Paul-d'Abbotsford situé au 980, rue Principale Est, à Saint-Paul-d'Abbotsford, entre 8h00-12h00 et 13h00-16h30, du lundi au jeudi et de 8h00 à 12h00, le vendredi.

DONNÉ À Saint-Paul-d'Abbotsford, ce 2e jour du mois d'octobre 2024.

Le directeur général,

Jean-Raphaël Cloutier